

COMPTE RENDU COMITE DE PRET DE TRANSITION du 03/02/2012

Etaient présents:

Membres du Comité :

- Livia ABATUCI de la Jeune Chambre Economique ;
- Laure EDMOND de l'ADEM
- Catherine JULIUS de la BRED ;
- Catherine PEYRARD de l'IEDOM ;
- Jean-Marc ADIN de la Chambre des métiers ;
- André BIRMINGHAM du Crédit Maritime ;
- Christian BONNAIRE du Conseil Régional ;
- Gilles JOSEPH-ALEXANDRE de la Jeune Chambre Economique ;
- René RENARD de l'association EGEE.

Personnel Martinique Initiative :

- Mr BOCLE Jean-Luc de Martinique Initiative ;
- Mlle CLAIRICIA Valérie de Martinique Initiative ;
- Mr LAFONTAINE Laurent de Martinique Initiative.

Trois demandes de financement et une demande diverses ont été examinées:

D) LOVELY HAIR, représentée par Madame LABORIEUX Huguette (chef d'entreprise) et Monsieur DIENG N'DIAGA (comptable)

Activité : Salon de coiffure.

Montant sollicité : 35 546 €

Différé sollicité : 6 mois

Durée sollicitée : 84 mois

Objet du prêt : Rénovation du salon et remplacement du matériel.

Points débattus :

- Pertinence des investissements ;
- Bouclage du plan de financement ;
- Aides sollicitées.

Décision prise: ajournement.

Cette décision a été motivée comme suit :

- Les investissements indiqués dans le dossier ne correspondent pas à la réalité des besoins exprimés lors de l'entretien;
- L'apport réel du chef d'entreprise ne coïncide pas avec l'apport personnel indiqué dans le plan de financement ;
- Le montant d'investissement devra être révisé et le plan de financement modifié en conséquence.

II) C'VALLYANS, représentée par Monsieur MARION Roger (gérant).

Activité : Ingénierie, formation, conseil.

Montant sollicité : 19 755 €

Différé sollicité : 6 mois

Durée sollicitée : 42 mois

Objet du prêt : Financement du BFR et investissements.

Points débattus :

- Clientèle ;
- Evolution de la société depuis sa création ;
- Mesures prises pour éviter les défauts de paiement.

Décision prise: avis favorable à l'unanimité pour un prêt de 19 755 € remboursable avec un différé de 2 mois et un remboursement en 36 échéances de 548.75 € (hors frais de prélèvement).

Conditions suspensives :

- Boucler le plan de financement ;

Cette décision a été motivée comme suit :

- La gestion est saine et prudente. Le prêt permettra le développement de l'activité.

III) MONDIAL FLEXIBLE, représentée par Madame PRUVOT Marcelle (chef d'entreprise).

Activité : Vente de flexible.

Montant sollicité : 30 351 €

Différé sollicité : 2 mois.

Durée sollicitée : 60 mois.

Objet du prêt : Acquisition d'une armoire de stockage.

Points débattus :

- Concurrence de l'entreprise ;
- Pertinence de l'investissement;
- Besoin de l'entreprise;

Décision prise: avis favorable à l'unanimité pour un prêt de 12 000 € remboursable en 24 échéances de 500 € (hors frais de prélèvement).

Conditions suspensives :

- Boucler le plan de financement ;

Cette décision a été motivée comme suit :

- Le besoin en fonds de roulement et le matériel étant financés partiellement par le chef d'entreprise et une subvention régionale, le complément de financement nécessaire à la réalisation du projet se limite à 12 000 €.

Demande diverse

LA MONTLOUIS

Nom et prénom du chef d'entreprise : Mr Charles LEOTURE

Transition : Montant : 50 000 €
Echéances : 2083,36 €
Impayés : 0

Requête : Report du début de remboursement dans la limite du différé maximal autorisé.

Décision prise: accord à l'unanimité.

Le représentant de Martinique Initiative